

FIDELITY SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2020

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 179.229.080, un actif net de D : 178.821.822 et un bénéfice de la période de D : 2.730.512.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 36,04% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 63,92% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 28,54% du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les disponibilités et les comptes à terme représentent au 31 Décembre 2020, 32,48% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 27 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>64 598 522</u>	<u>25 910 552</u>
Obligations et valeurs assimilées		56 468 471	23 118 796
Titres OPCVM		8 130 051	2 791 756
Placements monétaires et disponibilités		<u>114 568 003</u>	<u>46 043 268</u>
Placements monétaires	5	101 435 233	45 760 038
Disponibilités		13 132 770	283 230
Créances d'exploitation	6	<u>62 555</u>	<u>2 795 965</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>179 229 080</u></u>	<u><u>74 749 785</u></u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	392 394	161 799
Autres créditeurs divers	8	14 864	6 162
TOTAL PASSIF		<u><u>407 258</u></u>	<u><u>167 961</u></u>
ACTIF NET			
Capital	9	167 010 618	69 463 233
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		11 811 204	5 118 591
ACTIF NET		<u><u>178 821 822</u></u>	<u><u>74 581 824</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>179 229 080</u></u>	<u><u>74 749 785</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	779 563	2 426 650	255 337	539 076
Revenus des obligations et valeurs assimilées		779 563	2 417 351	255 337	511 723
Revenus des titres OPCVM		-	9 299	-	27 353
Revenus des placements monétaires	11	716 882	3 966 029	1 119 773	2 929 636
Revenus des prises en pension	12	1 603 466	2 952 230	-	198 372
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 099 911	9 344 909	1 375 110	3 667 084
Charges de gestion des placements	13	(392 389)	(1 146 837)	(161 795)	(423 721)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 707 522	8 198 072	1 213 315	3 243 363
Autres charges	14	(44 585)	(128 216)	(21 043)	(53 008)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 662 937	8 069 856	1 192 272	3 190 355
Régularisation du résultat d'exploitation		1 609 981	3 741 348	979 977	1 928 236
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 272 918	11 811 204	2 172 249	5 118 591
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 609 981)	(3 741 348)	(979 977)	(1 928 236)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		9 550	(1 612)	7 139	7 789
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		58 025	102 219	44 856	68 636
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 730 512	8 170 463	1 244 267	3 266 780

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 1/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 1/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 730 512	8 170 463	1 244 267	3 266 780
Résultat d'exploitation	2 662 937	8 069 856	1 192 272	3 190 355
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	9 550	(1 612)	7 139	7 789
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	58 025	102 219	44 856	68 636
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	27 691 165	96 069 535	16 764 303	68 316 018
Souscriptions				
- Capital	114 788 536	286 508 890	43 458 556	118 379 057
- Régularisation des sommes non distribuables	8 520 274	21 208 925	526 138	1 363 758
- Régularisation des sommes distribuables	7 753 213	13 010 449	2 871 966	4 687 058
Rachats				
- Capital	(90 508 699)	(200 540 945)	(27 860 818)	(52 735 349)
- Régularisation des sommes non distribuables	(6 718 927)	(14 848 683)	(339 550)	(619 684)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 143 232)	(9 269 101)	(1 891 989)	(2 758 822)
VARIATION DE L'ACTIF NET	30 421 677	104 239 998	18 008 570	71 582 798
ACTIF NET				
En début de période	148 400 145	74 581 824	56 573 254	2 999 026
En fin de période	178 821 822	178 821 822	74 581 824	74 581 824
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	1 293 647	685 169	529 405	29 630
En fin de période	1 533 138	1 533 138	685 169	685 169
VALEUR LIQUIDATIVE	116,638	116,638	108,852	108,852
TAUX DE RENDEMENT	1,68%	7,15%	1,86%	7,54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 64.598.522 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		54 902 398	56 468 471	31,58%
Obligation de sociétés		54 902 398	56 468 471	31,58%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	920 000	936 452	0,52%
AB SUB 2020-03 (C) 9.4% 7 ANS	84 000	8 400 000	8 431 151	4,71%
ABC TUNISIE 2020-1	12 855	1 285 500	1 348 035	0,75%
ATB 2007/1	50 000	2 400 000	2 500 314	1,40%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	2 000 000	2 112 358	1,18%
ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	500 000	526 573	0,29%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	1 200 000	1 207 932	0,68%
ATL 2020/1 TF 10.3%	40 000	4 000 000	4 069 532	2,28%
ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	1 200 000	1 215 999	0,68%
ATTIJ LEASING SUB 2020-1 TF 10	30 000	3 000 000	3 023 589	1,69%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	600 000	629 121	0,35%
BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 044 888	0,58%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	15 000	1 200 000	1 273 907	0,71%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	21 000	1 259 998	1 293 781	0,72%
BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	2 300 000	2 506 397	1,40%
CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	666 900	671 044	0,38%
HL 2014/1 7.8% B TF	20 000	400 000	404 308	0,23%
HL 2017-2 7.85% B TF	28 500	2 280 000	2 348 650	1,31%
HL 2017-3 8% A TF	2 500	150 000	158 944	0,09%
HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	250 000	265 373	0,15%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5% ...	9 500	950 000	1 024 470	0,57%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	440 000	473 350	0,26%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	15 000	1 200 000	1 284 339	0,72%
HL 2020-03 (B) 10.3% 5 ANS	30 000	3 000 000	3 012 191	1,68%
HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	42 810	4 281 000	4 329 735	2,42%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	888 000	925 037	0,52%
HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	1 000 000	1 040 614	0,58%
STB 2008/1	50 000	2 600 000	2 713 591	1,52%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 511 934	0,85%
TLF 2020-1 11.60% 5 ANS	13 210	1 321 000	1 394 217	0,78%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	1 600 000	1 674 759	0,94%
UNIFACTOR 2018 TF 9.25%	15 000	900 000	905 839	0,51%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	210 000	210 047	0,12%

Titres OPCVM		8 120 454	8 130 051	4,55%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	76 750	8 120 454	8 130 051	4,55%
TOTAL		63 022 852	64 598 522	36,12%
Pourcentage par rapport au total actifs				36,04%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 101.435.233 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
<u>Certificats de dépôt</u>			4 840 991	5 213 994	2,92%
Certificat de dépôt BH au 08/02/2021 (au taux variable TMM+4,25%)	731 jours		3 000 000	3 251 248	1,82%
Certificat de dépôt TSB au 24/03/2021 (au taux 11,35%)	350 jours		1 840 991	1 962 746	1,10%
<u>Comptes à terme</u>			45 000 000	45 075 617	25,21%
Placement BNA au 21/06/2021 (au taux variable TMM+ 3,87%)	175 jours		10 000 000	10 008 767	5,60%
Placement BNA au 21/06/2021 (au taux variable TMM+ 3,87%)	178 jours		5 000 000	5 007 672	2,80%
Placement BNA au 21/06/2021 (au taux variable TMM+ 3,87%)	180 jours		30 000 000	30 059 178	16,81%
<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>			50 001 824	51 145 622	28,60%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 08/04/2021 (au taux de 7,8%)	281 jours		6 500 457	6 759 609	3,78%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 08/04/2021 (au taux de 7,8%)	280 jours		4 500 579	4 679 027	2,62%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au taux de 7,8%)	291 jours		7 000 567	7 288 757	4,08%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2021 (au taux de 7,8%)	290 jours		5 000 008	5 204 758	2,91%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 23/02/2021 (au taux de 7,13%)	60 jours		10 000 213	10 014 077	5,60%
Pension Livrée ATB au 29/01/2021 (au taux de 7,13%)	35 jours		7 000 000	7 009 705	3,92%
Pension Livrée ATB au 05/03/2021 (au taux de 7,76%)	151 jours		10 000 000	10 189 689	5,70%
TOTAL			99 842 815	101 435 233	56,72%
Pourcentage par rapport au total des actifs					56,60%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à D : 62.555, contre un solde de D : 2.795.965, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	58 402	134 149
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	2 870	1 200
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	1 283	2 660 616
Total	<u>62 555</u>	<u>2 795 965</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à D : 392.394, contre D : 161.799, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	392 394	161 799
Total	<u>392 394</u>	<u>161 799</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à D : 14.864, contre D : 6.162, au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	14 864	6 162
Total	<u>14 864</u>	<u>6 162</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	69 463 233
Nombre de titres	685 169
Nombre d'actionnaires	512

Souscriptions réalisées

Montant	286 508 890
Nombre de titres émis	2 826 061
Nombre d'actionnaires nouveaux	368

Rachats effectués

Montant	(200 540 945)
Nombre de titres rachetés	(1 978 092)
Nombre d'actionnaires sortants	(76)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 612)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	102 219
Régularisation des sommes non distribuables	25 445
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL (A)	5 118 591
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	6 334 797

Capital au 31-12-2020

Montant	167 010 618
Nombre de titres	1 533 138
Nombre d'actionnaires	804

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2020

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 779.563, contre D : 255.337 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>779 563</u>	<u>2 417 351</u>	<u>255 337</u>	<u>511 723</u>
- Intérêts	779 563	2 417 351	255 337	511 723
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	<u>9 299</u>	-	<u>27 353</u>
- Dividendes	-	9 299	-	27 353
TOTAL	779 563	2 426 650	255 337	539 076

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 716.882, contre D : 1.119.773 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des billets de trésorerie	689	59 890	3 029	3 029
Intérêts des comptes à terme	463 378	2 701 479	673 365	1 764 903
Intérêts des dépôts à vue	3 369	6 669	1 200	7 300
Intérêts des certificats de dépôt	249 446	1 197 991	442 179	1 154 404
TOTAL	716 882	3 966 029	1 119 773	2 929 636

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 1.603.466, contre un solde nul pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des prises en pension	1 603 466	2 952 230	-	198 372
TOTAL	1 603 466	2 952 230	-	198 372

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 392.389 , contre D : 161.795 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019, et se détaille ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Rémunération de gestionnaire	392 389	1 146 837	161 795	423 721
TOTAL	392 389	1 146 837	161 795	423 721

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 44.585, contre D : 21.043, pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Redevance du CMF	41 217	120 466	16 997	44 508
Services bancaires et assimilés	3 368	7 750	4 046	8 500
TOTAL	44 585	128 216	21 043	53 008

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.